

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2021_4A du 8 février 2021, le Maire de la Commune de Saint-Jean-de-Monts a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, dans les formes prescrites par le Code de l'Environnement, relative au projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme ayant pour objet la modification de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) et des règlements graphiques et écrits du plan local d'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 30 jours consécutifs :

Du jeudi 25 février 2021 à 9h00 au vendredi 26 mars à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public :

- à l'Hôtel de Ville aux **heures habituelles d'ouverture, soit de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi** ;
- sur le site internet de la Commune à l'adresse **www.saintjeandemonts.fr (rubrique Mon cadre de vie / L'urbanisme)**.

Un poste informatique sera mis à disposition à l'Hôtel de Ville de Saint-Jean-de-Monts pour consulter le dossier sous sa forme numérique.

Madame Anne-Claire MAUGRION, désignée en qualité de Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes recevra le public à l'Hôtel de Ville, situé 18 rue de la Plage, aux dates et heures suivantes :

Jeudi 25 février 2021	De 9h à 12h30
Mercredi 3 mars 2021	De 9h à 12h30
Samedi 13 mars 2021	De 9h à 12h
Vendredi 26 mars 2021	De 14h à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur joint au dossier d'enquête ;
- les faire parvenir au Commissaire enquêteur en les adressant :
 - soit par écrit à son attention à l'adresse de l'Hôtel de Ville : 18, rue de la Plage BP 706, 85167 SAINT-JEAN-DE-MONTS ;
 - soit par voie dématérialisée **depuis le site internet de la Commune (rubrique Mon cadre de vie / L'urbanisme)** ;
 - soit par courrier électronique à l'adresse **enquete.plu-modification@mairie-saintjeandemonts.fr**

En application de l'article R. 104-2 du Code de l'urbanisme, le projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale notifiée en date du 28 octobre 2020 à la Mission régionale de l'autorité environnementale (M.R.A.E.) du Conseil général de l'environnement et du développement durable et a donné lieu à la production de l'avis n°2020-4976 en date du 29 janvier 2021. Cet avis, joint au dossier d'enquête publique, est mis à la disposition du public.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui disposera de trente (30) jours pour transmettre au Maire de Saint-Jean-de-Monts le dossier avec son rapport, ses conclusions motivées et avis.

Le public pourra le consulter à l'Hôtel de Ville aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée de 1 an, ainsi que sur le site internet de la ville à l'adresse www.saintjeandemonts.fr